

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN COMITE SYNDICAL
pouvant être librement consultées sur le site : www.charente-aval.fr / PV et délibérations**

Séance du 14/12/2023 à 09h00

Nombre de délégués en exercice : 34

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 23

Quorum : 18

Le Comité syndical a été convoqué le : 28/11/2023

L'affichage de la convocation a été effectué le : 28/11/2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze du mois de décembre à neuf heures, le Comité syndical du Syndicat mixte de la Charente aval, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BURNET, Président.

Titulaires présents :

M. BARREAUD Sylvain, Mme BERNARD Micheline, M. BESSAGUET Bruno, M. BURNET Alain, M. CHATEAUGIRON Bernard, M. CHATELIER Jean-Michel, M. DUBOIS Richard, M. JAULIN Jacques, M. KRABAL Guillaume, Mme LOUASSIER Nadège, M. MIMOL Jean-Claude, M. MOUEIX Serge, M. PETIT Jean-Marie, M. PORTRON Didier, M. ROBLIN Didier, M. ROUYER Denis, M. STAUDER Jean-Denis.

Suppléants présents :

Mme LEROUGE Angélique, Mme SIGNAT Lyliane, Mme VERNON Christine.

Absents :

M. ALBRECHT Sylvain, M. BELLU Alain, M. BRUNETEAU Frédéric, M. DEMESTER Vincent, M. DE MINIAC Daniel, M. DURIEUX Michel, M. EHLINGER François, M. GILARDEAU Jean-Marie, M. MICHAUD Jacky, M. PAPINEAU Joël, M. PUYON Alain, M. RAFFÉ David, M. ROUSSEAU Jean-Yves, Mme SUBRA Chantal.

Pouvoirs :

Mme BALLOTEAU Claude (pouvoir à M. PETIT Jean-Marie), M. COCHE-DEQUEANT Olivier (pouvoir à M. BURNET Alain), M. JOBIN Emmanuel (pouvoir à BERNARD Micheline).

Secrétaire de séance :

M. ROUYER Denis est désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il accepte.



Délibération n° DCS/2023/61 : approbation du procès-verbal de la séance du 12/10/2023

Approuvée : 23 voix pour / 0 voix conte / 0 abstention

Délibération n° DCS/2023/62 : modification du poste d'Animateur du territoire « Arnoult-Bruant »

Approuvée : 23 voix pour / 0 voix conte / 0 abstention

Délibération n° DCS/2023/63 : modification du tableau des effectifs

Approuvée : 23 voix pour / 0 voix conte / 0 abstention

Délibération n° DCS/2023/64 : demande de subvention relative au poste d'Animateur du territoire « marais de Brouage »

Approuvée : 23 voix pour / 0 voix conte / 0 abstention

Délibération n° DCS/2023/65 : demande de subvention relative au poste d'Animateur du territoire « Arnoult-Bruant »

Approuvée : 23 voix pour / 0 voix conte / 0 abstention

Délibération n° DCS/2023/66 : demande de subvention relative au poste d'Animateur du territoire « Gères-Devise »

Approuvée : 23 voix pour / 0 voix conte / 0 abstention

Délibération n° DCS/2023/67 : demande de subvention relative au poste d'Animateur du territoire « marais nord de Rochefort »

Approuvée : 23 voix pour / 0 voix conte / 0 abstention

Délibération n° DCS/2023/68 : PPG marais nord de Rochefort - attribution du marché relatif à l'étude préalable

Approuvée : 23 voix pour / 0 voix conte / 0 abstention

Délibération n° DCS/2023/69 : CPT Brouage - attribution du marché relatif à la caractérisation des alimentations en eau du marais

Approuvée : 23 voix pour / 0 voix conte / 0 abstention

Délibération n° DCS/2023/70 : CPT du marais de Brouage - étude préalable à la restauration des ouvrages hydrauliques tranche 4 (correction du plan de financement)

Approuvée : 23 voix pour / 0 voix conte / 0 abstention

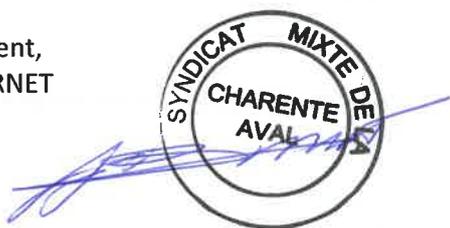
Délibération n° DCS/2023/71 : mandat au Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de Charente-Maritime pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives et lancer la consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la prévoyance

Approuvée : 23 voix pour / 0 voix conte / 0 abstention

Délibération n° DCS/2023/72 : modification du tableau du Comité syndical

Approuvée : 23 voix pour / 0 voix conte / 0 abstention

Le Président,
Alain BURNET



Le Secrétaire de séance,
Denis ROUYER

A large, stylized handwritten signature in black ink, corresponding to the name Denis Rouyer.

Affiché le : 19.12.2023